



Le chemin et l'emplacement de la Bourgade d'Hochelaga

Aristide Beaugrand-Champagne

Number 12, 1947

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080152ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080152ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

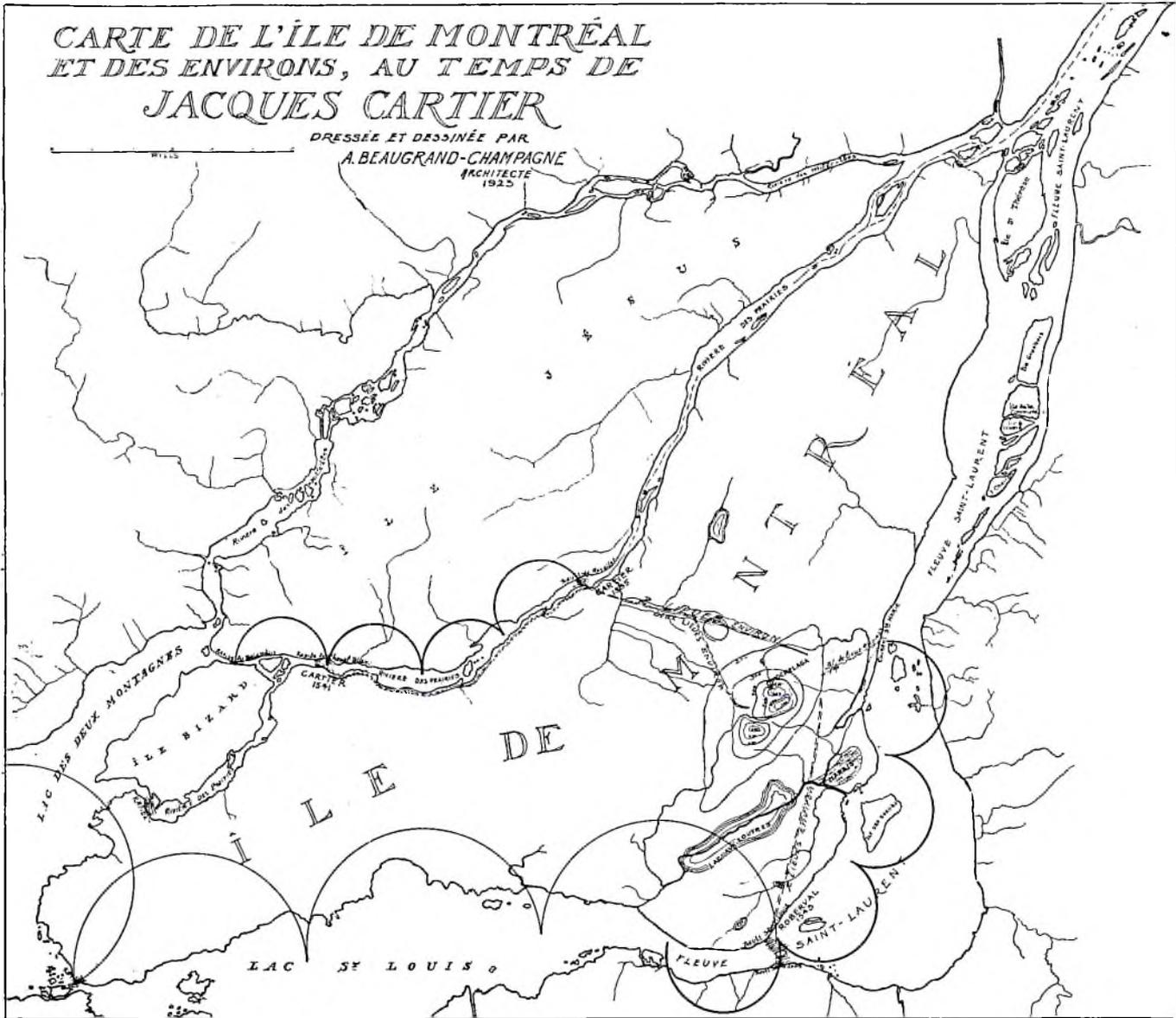
Cite this article

Beaugrand-Champagne, A. (1947). Le chemin et l'emplacement de la Bourgade d'Hochelaga. *Les Cahiers des Dix*, (12), 115–162.

<https://doi.org/10.7202/1080152ar>

CARTE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DES ENVIRONS, AU TEMPS DE JACQUES CARTIER

DRESSÉE ET DESSINÉE PAR
A. BEAUGRAND-CHAMPAGNE
ARCHITECTE
1925



Le chemin et l'emplacement de

la Bourgade d'Hochelaga

Par **ARISTIDE BEAUGRAND-CHAMPAGNE.**

En 1923, j'avais l'honneur de communiquer à l'assemblée générale de la Société Royale du Canada, sous le parrainage et à l'incitation de mon ami regretté Aegidius Fauteux, la teneur d'un petit essai intitulé : *Le Chemin d'Hochelaga*.

Dans ce modeste travail, dont je donne ici le texte intégral et une reproduction de la carte qui l'accompagnait, je tentais de résoudre la difficulté que présente l'interprétation du texte des relations de voyage de Jacques Cartier, quant à son atterrissage dans l'île de Montréal, et dont on n'avait pas donné, jusque-là, une explication satisfaisante.

* * *

Derrière le paravent de motifs généreux qui masque le but réel de ses voyages de découvertes, ce qu'il faut voir surtout dans la commission de pilote-navigateur de Jacques Cartier, c'est l'ordre de tenter l'accès des Iles-des-Epices par la route hypothétique du nord-ouest.

On espérait encore en 1534 que l'on finirait par trouver une fissure dans la masse sans fin qui se dressait devant les flottes, et que, peut-être existait-il, au nord du continent américain, un détroit semblable à celui que Magellan avait découvert, après en avoir pressenti l'existence sur les indications de la carte de Martin de Behain.

Il faut admettre que l'enjeu en valait la peine: trouver le passage du nord-ouest, c'était non seulement la gloire pour le découvreur, c'était encore et surtout faire de la France la maîtresse incontestable de la route des épices, et, ce qui ne pouvait déplaire, c'était faire pièce

à l'Espagne en anéantissant par un maître coup presque toute la valeur économique de la découverte de Colomb.

Si j'insiste dans ce préambule sur la recherche du fameux passage, c'est que le désir de sa découverte ne cesse de peser sur la direction que Cartier donne à sa navigation.

Même quand il remonte le Saint-Laurent, cette obsession le dirige, lorsqu'à la fourche des chemins qui conduisent dans l'intérieur il prend des deux celui qui lui paraît s'incliner le plus vers le nord-ouest; vers ce pays de Saguenay, où le merveilleux habite, et qu'il croit être une île située aux confins de la Tartarie.

Cartier témoigne lui-même dans la relation de son premier voyage de cette préoccupation, quand il donne son nom au Cap d'Espérance « pour l'espoir que nous avons d'y trouver passage » et plus loin quand il parle du détroit qu'il soupçonne d'exister entre l'île de Bryon et Terre-Neuve. « S'il en était ainsi ce seroit raccourcir le temps et le chemin, pourvu que l'on pu trouver quelque perfection en ce voyage. »

Lescarbot écrit en commentant ce passage : « La perfection que cherche Jacques Cartier est de trouver un passage pour aller par là en Orient. »

Pour ce qui nous occupe, le résultat du premier voyage fût à peu près nul, si l'on excepte la capture des deux sauvages de Gaspé, dont Cartier entendait tirer parti dans un prochain voyage, et qui lui révélèrent l'existence du grand fleuve.

Avant d'entreprendre son second voyage, Cartier savait déjà que le Saint-Laurent va toujours en se rétrécissant ; qu'il finit par devenir infranchissable autrement qu'à des barques légères, et qu'il mène si loin, si loin, au dire des sauvages, que jamais personne n'était allé jusqu'au bout.

Après avoir reconnu les lieux qu'il avait visités lors du premier voyage, et s'être assuré par une pointe vers le sud de l'exactitude du renseignement fourni par Taignoagny et Domagaya, qu'il ne se trouve aucun passage de ce côté, le Malouin s'attache désormais à scruter la

rive nord ; c'est à peine s'il fait mention de celle du sud, autrement que pour nous dire « qu'elle est plaine et unie et couverte de grands arbres jusqu'au bord de l'eau. »

Au Saguenay, il ne fait qu'une simple constatation ; il passe devant le Saint-Maurice sans se donner la peine d'y entrer, si ce n'est à son retour, et comme pour acquitter sa conscience d'explorateur ; il sait par les sauvages que toutes ces rivières coulent du nord, et qu'aucune ne peut lui offrir la solution du problème qu'il cherche à résoudre.

Au premier obstacle sérieux qui se pose, devant le dédale des îles de Sorel, c'est vers le nord-ouest qu'il cherche sa route, malgré le risque considérable que cette décision lui fait courir pour la sécurité de son galion.

Il eût pu facilement passer entre les îles du chenal sud, mais sans guide, et incertain du chemin, il enfile le chenal nord ; craignant de s'engager dans des issues qui pourraient lui cacher l'embouchure du fleuve qui doit le porter vers le pays d'Hochelaga et du Saguenay.

Dans l'une des îles, Cartier rencontra cinq sauvages qui faisaient la chasse, et auxquels il demanda si c'était le chemin d'Hochelaga : « ils lui répondirent que oui et qu'il y avait encore trois journées à y aller. »

On peut se demander comment, par signes, les sauvages purent indiquer la route autrement qu'en pointant le bras vers les pays eux-mêmes ; c'est-à-dire, vers l'ouest pour Hochelaga et vers le nord pour le Saguenay, dans le sens où nous l'entendons dans l'orientation populaire.

Mais il ne faut pas perdre de vue que Cartier s'orientait exactement, lui, et qu'ayant reconnu la direction générale sud-nord du fleuve, ce qui se trouve pour nous au nord dans l'orientation populaire, se trouvait pour lui à l'ouest. C'était encore une raison pour l'engager à prendre tout chemin qui pouvait lui paraître conduire vers le nord-ouest.

Arrivé devant les îles de Varennes, naviguant bas sur l'eau, et

se voyant l'horizon fermé par le massif de l'île Sainte-Thérèse et par celui des îles de Boucherville alors toutes boisées, Cartier dût être naturellement porté à serrer la rive nord, dont le chenal, ouvert devant lui, l'amena insensiblement dans l'embouchure de la rivière Des Prairies.

Ne connaissant pas l'existence de l'île de Montréal et voyant se profiler vers sa gauche la masse imposante de la montagne, Cartier a dû croire que le fleuve le menait au pied d'un cap immense, où sa largeur se rétrécissait peut-être, comme à Stadaconé, devant l'empiètement de la terre.

Comme il n'entretenait aucun préjugé sur l'emplacement de la bourgade d'Hochelaga, Cartier ne pouvait avoir de répugnance à prendre un chemin plutôt qu'un autre, et la rivière qu'il remonta lui parût être la continuation du grand fleuve, dont elle garde du reste la direction, tandis que le fleuve lui-même incline soudainement vers le sud-est à cet endroit.

Après avoir navigué pendant cinq lieues environ, Cartier mit enfin pied à terre devant un obstacle infranchissable à ses barques : le Sault-au-Récollet.

On a cru jusqu'ici que Cartier avait pris terre du côté sud de l'île de Montréal ; au pied du courant Sainte-Marie ont prétendu les uns, au pied des rapides du Sault Saint-Louis soutiennent les autres : il ne nous reste plus qu'à démontrer qu'il n'en est rien, et que c'est bien par la rivière Des Prairies que le célèbre navigateur pénétra dans l'île le 2 octobre 1535.

Jacques Cartier n'a pas voulu poser de rébus dans ses narrations, au sujet de son lieu d'atterrissage ; et si l'on a eu tant de difficultés à mettre d'accord les faits géographiques et la description qu'il en donne, c'est que l'on apportait dans l'interprétation du récit des préoccupations complètement étrangères à sa rédaction.

La question se pose ainsi : Sur le fleuve que Cartier a remonté, il y avait trois sauts ou rapides dans l'espace de six lieues environ ;

il en a reconnu deux ; et s'est trouvé de retour à son point de départ dans l'espace d'une journée.

De plus, il faut qu'il y ait entre le deuxième et le troisième sault, le tiers de la distance qui sépare le premier du second.

Du point d'atterrissage à la montagne, il faut trouver une distance d'environ deux lieues.

Cartier n'ayant pas reconnu le caractère d'insularité de l'île de Montréal, n'en est donc pas sorti.

Sur la carte qui accompagne cet essai, nous avons porté un certain nombre de mesures qui facilitent la vérification des distances qui séparent entre eux les différents rapides qui se trouvent d'un côté et de l'autre de l'île de Montréal.

1°

Le premier sault n'est pas le courant Sainte-Marie

La narration dit expressément que l'on ne pût franchir le premier sault : or, on a toujours remonté le courant Sainte-Marie en barque et à la rame.

Champlain le remonta en 1603 sans prendre la peine de le signaler ; et aujourd'hui, c'est un fait banal de le remonter en chaloupe à deux rameurs.

C'est un courant rapide, mais ce n'est pas un sault, et en aucune façon « aussi impétueux qu'il soit possible de voir. »

Si Cartier avait voulu entendre que le courant Sainte-Marie est le premier sault, il aurait corrigé dans la narration du troisième voyage l'erreur commise dans celle du second ; car, arrivé au Sault Saint-Louis qui serait devenu le deuxième, il l'aurait trouvé autrement impétueux que le premier et n'aurait pas manqué de le dire.

Si le premier sault eût été le courant Sainte-Marie, il suit que le second, vis-à-vis duquel Cartier trouva un village, aurait été le Sault Saint-Louis.

Outre que l'endroit n'était pas propice à l'établissement d'un village, parce que les terrains environnants étaient inondés tous les printemps, et en plein été, entrecoupés de marécages et d'un lac aujourd'hui desséché, la narration du troisième voyage et la première lettre de Jacques Noël disent expressément que la distance entre le deuxième et le troisième sault est le tiers de celle qui sépare le premier du second.

Comme le Sault Saint-Louis est à deux lieues et demie du courant Sainte-Marie, il faudrait donc trouver un rapide à trois-quarts de lieue en amont, ce qui n'est pas. Au contraire, le prochain rapide se trouve à Sainte-Anne-de-Bellevue, sept lieues environ en amont, on aurait donc neuf lieues et demie depuis le premier jusqu'au troisième rapide, ce qui est trois lieues et demie de plus que Cartier ne dit.

Enfin, le courant Sainte-Marie n'est qu'à une lieue environ du pied de la montagne ; il faudrait donc admettre que Cartier se serait trompé d'une lieue dans l'appréciation de la distance de deux lieues et quart qu'il dit avoir parcourue ; ce n'est point lui faire honneur.

2°

Le Sault Saint-Louis ne saurait être le premier sault

La narration du second voyage dit que Cartier s'arrêta au premier sault « n'ayant pu le passer » ; « après avoir essayé d'aller plus outre, » dit la narration du troisième voyage.

Je soumets que personne ne tenta jamais de remonter le rapide du Sault Saint-Louis, en barque ou autrement : c'est faire injure au bon sens du célèbre navigateur, que de lui prêter ce dessein sournois.

Pour arriver au Sault Saint-Louis, il eut fallu que Cartier passât devant la bourgade sans s'y arrêter, négligeant ainsi les avances d'un millier de personnes venues à sa rencontre en lui faisant des signes d'amitié et de joie : a portée d'arc c'eût été imprudent.

Et si les sauvages, étonnés, étaient descendus des hauteurs de la bourgade pour le suivre du rivage pendant deux longues lieues, Car-

tier n'aurait pas dit qu'ils étaient venus à sa rencontre, mais bien qu'ils le suivaient.

S'il était descendu au Sault Saint-Louis, Cartier aurait été obligé pour se rendre à la bourgade de traverser des marécages dont l'existence est historiquement prouvée ; et la petite rivière Saint-Pierre, dont il ne parle pas. Il dit au contraire, que la route était bien battue « en la plus belle terre et meilleure plaine » or la plaine n'est pas de ce côté.

Dans cette alternative, le second sault aurait été à Sainte-Anne-de-Bellevue ; soit à sept lieues du premier, et comme le tiers de sept est de deux et un tiers, le troisième sault se serait trouvé à neuf lieues et un tiers du premier, trois lieues et un tiers de plus que ne dit la narration et par surcroit en plein lac des Deux-Montagnes.

La narration du troisième voyage dit que pour aller du premier au second sault, on suivit un sentier bien battu.

Il est raisonnable de penser que ce sentier longeait la rivière qui menait « aux dits saults ; » dans ce cas-ci, la rivière aurait fait place au lac Saint-Louis que Cartier aurait cotoyé pendant une journée sans en parler.

Le voyage du premier au second sault s'effectua, aller et retour, en une journée, et l'on revint de clarté nécessairement.

Si l'on était parti du Sault Saint-Louis, il aurait fallu se rendre à Sainte-Anne-de-Bellevue ; parlementer avec les sauvages ; se faire expliquer la situation du troisième sault par le procédé que l'on sait, et revenir.

Tout compté, il aurait fallu parcourir plus de quatorze lieues à pied, en marchant sur ses gardes, la main sur la dague et l'oeil aux buissons. Dans de telles conditions, on ne fait pas plus d'une lieue à l'heure même si l'on marche bien : soit quatorze lieues quatorze heures ; mettons une heure pour les explications et les salutations d'usage au deuxième sault, soit quinze heures.

Ajoutons une heure pour les repos aller et retour car la route est longue de Verdun à Sainte-Anne-de-Bellevue, et cela fait seize

heures ; et l'on était bien parti à quatre heures du matin, et voilà vingt heures ; et les jours avaient bien encore vingt-quatre heures en 1542 !

3°

Le premier sault est bien le Sault-au-Récollet

La relation dit que Cartier essaya de remonter le premier Sault. En effet, cela ne devait pas sembler impossible à des hommes déterminés montant une bonne barque. Cependant on n'y réussit pas et pour cause.

A deux lieues et demie environ du Sault-au-Récollet se trouve, sur la rivière Des Prairies, le rapide du Cheval Blanc ; et à une lieue environ de ce rapide, se trouve celui du Hollandais, au delà duquel se trouve le lac des Deux-Montagnes.

Du pied du Sault-au-Récollet à la tête du rapide du Hollandais, on compte cinq lieues environ en suivant les sinuosités d'un sentier qui borderait la rivière, et la distance qui sépare ce rapide de celui du Cheval Blanc est bien exactement le tiers de celle qui sépare ce dernier du rapide du Sault-au-Récollet. Ainsi se trouvent justifiées à la fois, et la mesure que donne la lettre de Jacques Noël, et celle que donne le Brief-Récit, en disant des sauvages, qui expliquaient à Cartier par le moyen de petits bâtons que le troisième rapide se trouvait plus loin en amont d'un tiers du chemin qu'il avait parcouru pour venir du premier au second : « s'ils disent vrai, il ne peut y avoir que six lieues pour passer les dits saults. »

Cartier nous dit qu'il marcha environ deux lieues depuis l'endroit où ses barques étaient arrêtées jusqu'à la bourgade qui était située « près et joignant une Montagne ; » c'est exactement la distance qui sépare le rapide du Sault-au-Récollet de la montagne.

Au surplus ce n'est que de ce côté de l'île que l'on pouvait trouver une plaine de quelque étendue, avoisinant à la fois la montagne et un rapide ou sault : partout du côté sud le terrain dévale en pente

raide vers le fleuve, et ce dénivèlement devait être encore bien plus accentué en 1541 quand rien n'était venu raboter le profil géologique de l'île de Montréal.

Dans l'une de ses lettres, Jacques Noël écrit que la montagne se trouve au pied des trois saults, cela serait-il possible, s'il fallait chercher les rapides ailleurs que du côté de la rivière Des Prairies ?

On pourrait se demander, au premier abord, comment on peut concilier cette théorie avec le passage du Brief-Récit dans lequel Cartier décrit le panorama qui se déroulait devant lui alors qu'il se trouvait sur le sommet de la montagne.

Premièrement, ce que Cartier a vu du sommet du Mont-Royal est indépendant du chemin qu'il a suivi pour y arriver. Il serait entré par un côté où par l'autre que la scène n'aurait guère varié puisqu'il pouvait de ce point porter sa vue dans toutes les directions.

Mais Cartier dit bien que de l'endroit où il se trouvait, il pouvait voir à la fois les montagnes qui sont « devers le nord » et celles qui sont « devers le su » et le fleuve qui « allait au surouaist, » outre l'endroit où les barques étaient arrêtées et qui passait « par auprès de trois belles montagnes rondes . . . »

Il est un endroit de la montagne d'où l'on peut voir tout cela d'un même coup d'oeil par un beau jour, et cet endroit se trouve au sommet ; du côté ouest, si l'on s'oriente exactement, du côté nord si l'on s'oriente dans le sens de l'orientation populaire : c'est le mamelon de la côte de niveau de 700 pieds que portent les cartes géologiques et sur lequel se trouve l'observatoire météorologique de l'Université McGill.

De ce côté la montagne est assez facilement accessible par la Côte Sainte-Catherine.

Nulle part ailleurs pouvait-on avoir accès au sommet du côté du Saint-Laurent, autrement qu'en venant par en arrière, c'est-à-dire par la rampe du chemin de la Côte-des-Neiges, ce dont il ne peut être question.

Du sommet du mamelon de l'observatoire, on voit les deux

fleuves couler vers le bout de l'île : la rivière Des Prairies dans la direction générale sud-ouest, c'est le « surouaist » de la narration ; le Saint-Laurent dans la direction générale sud-est.

Cartier n'a pas fait d'erreur quant à l'orientation : en marin expérimenté il s'est orienté exactement.

On est donc forcé d'admettre que ce fleuve qui allait au « surouaist » c'est la rivière Des Prairies.

Si Cartier eût regardé le Sault Saint-Louis, il aurait encore vu le fleuve couler vers le sud-est, et il ne se serait pas trompé du tout au tout en disant que ce dernier allait au « surouaist ».

Quant à ce qui est des rangées de montagnes, il a bien soin de ne rien préciser ; il dit : « devers le nord . . . » et « devers le Su » parce que à distance il ne pouvait relever exactement la position de ces objets.

S'il avance que les montagnes qui sont « devers le nord » sont « est et ouest gisantes » quand en réalité elles sont dans la direction générale nord-est-sud-ouest, il n'a voulu entendre par là que des généralités ; comme il convenait, sur ce point, à un homme dont on a toujours reconnu la plus scrupuleuse exactitude dans tout le cours de son récit.

Il reste que le fleuve passait « par auprès de troys belles montagnes rondes. » Eh ! bien, Cartier ne parle toujours que d'un fleuve, celui qu'il a remonté : il ne dit nulle part qu'il en a vu deux ; et j'ai prouvé surabondamment, je pense, qu'il ne peut avoir remonté le Saint-Laurent.

Les trois montagnes de Saint-Bruno, de Saint-Hilaire, et de Rougemont sont dans la plaine qui se trouve entre la rangée de « devers le nord » et celle de « devers le su ; » et par le milieu de cette plaine coule le fleuve large et spacieux qui passe « par auprès » mais qui va au « surouaist » ne l'oublions pas.

« Par auprès », c'est un peu comme « devers » ; c'est l'équivalent de « voisinage » et c'est aussi vrai de la rivière Des Prairies que ce

peut l'être du Saint-Laurent, puisque ni l'un ni l'autre ne coulent dans la direction des montagnes Montérégiennes.

Ce point de vue nouveau soulèvera des tempêtes, parce qu'il entraîne forcément le déplacement de l'assiette de la bourgade d'Hochelaga. S'il ne produit que ce moindre mal, nous nous estimerons heureux.

* * *

Ma thèse s'appuyait uniquement sur l'étude attentive de la relation des trois voyages de Cartier, et sur une connaissance exacte des trois rivières sortant du lac des Deux-Montagnes : l'Outaouais, la rivière Des Prairies et la rivière des Mille-Iles, pour former, avec le Saint-Laurent, l'archipel de Montréal.

Je ne connaissais alors aucune des cartes reproduites dans l'ouvrage de H. P. Biggar : *The Voyages of Jacques Cartier*, (Ottawa, 1924), ni aucune de celles que l'on a publiées plus tard.

M. Biggar, dont le livre était sous presse à ce moment-là, s'intéressa naturellement à ma théorie ; me demanda de la lui expliquer sur les lieux, ce que je fis ; commença par croire que j'avais raison, puis finalement s'en tint à la croyance courante, mais en déclarant toutefois, dans la préface de son ouvrage que : « as Mr. Beaugrand-Champagne hopes to publish further papers relating to Hochelaga, we may yet reach an agreement. »⁽¹⁾

Je voulais en effet déterminer l'emplacement de la bourgade, et je m'en étais ouvert à M. Biggar.

Ma surprise fut assez grande de constater, quand parut l'ouvrage de Biggar, que la carte dite Harléienne, intercalée en face de la page 128 de son livre, me donne irrésistiblement raison sur tous les points ; et je n'ai pu comprendre comment l'auteur pouvait en douter.

Empêché de répondre sur le champ parce que je ne pouvais apporter les précisions désirables quant à l'emplacement exact de la bourgade, et convaincu que M. Biggar ne se rendrait à rien de moins que cela, je remis ma riposte à plus tard.

(1) Le souligné est de moi.

En 1930, M. Gustave Lanctot, l'éminent archiviste en chef du Canada, publia dans les rapports de la Société Royale du Canada une plaquette intitulée : *Itinéraire de Cartier à Hochelaga* (University of Toronto Press, Toronto), dans laquelle l'auteur nie carrément tout ce que j'ai avancé.

L'opuscule est de trente-trois pages, comporte quatre-vingt-un paragraphes et six cartes, dont cinq anciennes, tirées de l'ouvrage de Biggar et du dépôt des Archives du Canada, et une de ma main, tirée de mon exposé de 1923.

Je n'ai été surpris ni de l'appareil scientifique, ni du ton dogmatique, ni de la véhémence de cette dénégation générale.

Cette fois encore je ne pouvais répondre à ma satisfaction, et j'estimai qu'il me fallait plus que jamais trouver l'emplacement exact de la bourgade, puisque M. Lanctot invoquait le témoignage de la carte Harléienne, qui le contredit pourtant sur tous les points.

Le temps de répondre est maintenant venu.

Je m'excuse d'avoir mis dix-sept ans à trouver l'emplacement d'Hochelaga ; mais je m'excuse encore plus d'avoir à parler toujours à la première personne : cela est encore plus ennuyeux pour moi que pour mes lecteurs, mais je n'y peux rien.

Les archéologues apportent généralement la preuve irrécusable des déchets de cuisine pour la découverte d'un emplacement de ville ancienne. Je n'ai pas ce bonheur, mais je m'empresse de dire que, dans ce cas-ci, ce n'était pas nécessaire, puisque l'endroit est bien désigné sur la carte Harléienne, et qu'il ne reste qu'à l'identifier.

Au reste, mes faibles ressources ne m'auraient pas permis des fouilles sous les arbres, comme il aurait fallu, et j'ai dû me contenter d'y consacrer mes loisirs. Il faut assez de temps pour faire, par à-coups, le relevé de toutes les grandes sources qui pouvaient alimenter une ville d'environ 4,000 habitants ; pour lever le cours de tous les torrents qui descendent de la montagne et vont se perdre dans le Saint-Laurent ou dans la rivière Des Prairies ; pour établir les courbes de niveau de toute la montagne, de manière à trouver le plateau



nécessaire à l'établissement d'une ville « toute ronde » d'environ 1000 pieds de diamètre ; pour compléter ces recherches, en dressant la carte géographique de toute l'île de Montréal, et de presque tout l'archipel du même nom* ; pour établir, enfin, la coupe en travers de l'île de Montréal depuis le Sault-au-Récollet jusqu'à la montagne, et de la montagne au courant Sainte-Marie.

C'est autant que l'on peut attendre, je crois, d'un particulier sans ressources, mais qui veut tout faire à part lever une expédition et retourner toutes les pierres d'un canton de concession archéologique.

Ces travaux d'approche étaient nécessaires.

L'établissement des deux cimetières et le tracé des chemins qui y accèdent ont fait subir bien des transformations à certaines parties de la montagne ; la canalisation des sources a également modifié un peu l'aspect des lieux, mais, heureusement, la source principale, la seule qui coule toute l'année, est toujours là ; c'est elle qui alimentait la ville en hiver comme en été et qui, placée comme elle l'était dans l'enceinte fortifiée, empêchait l'ennemi de la détourner ou de l'assécher, ou de l'empoisonner, et de forcer ainsi la reddition ou l'abandon, comme dans le cas de Dollard des Ormeaux au Long-Sault de Carillon.

La source jaillit encore, à peu près au centre du plateau de pierre qui va de l'entrée du cimetière protestant au rebord de la falaise que borde l'avenue Maplewood, et depuis l'avenue Pagnuelo jusqu'à l'avenue McCullough, dans la Ville d'Outremont.

C'est là que se trouvait la ville, comme le montre la carte Harléienne, sur une assiette idéale pour l'établissement d'une ville iroquoise.

Nulle part ailleurs aurait-on pu trouver un emplacement aussi avantageux par la salubrité du lieu, sa facilité d'accès, la proximité du bois de chauffage, la présence de l'eau potable en tout temps de

* Voir le *Cahier des Dix* de 1942.

l'année, et, par-dessus tout, par cet incomparable poste de vigie du sommet de la montagne, aisément accessible de cet endroit et qui permettait à ces aigles qu'étaient les Iroquois, de surveiller de leur repaire les fleuves et les rivières, les ravins et les plaines, sur lesquels s'exerçait jalousement leur hégémonie.

C'est en effet par la rivière Des Prairies et celle des Mille-Iles que passaient les convois de canots descendant aux postes de traite ou de foire d'Hochelaga, avant l'arrivée des blancs, et de Trois-Rivières après 1608 et avant la fondation de Montréal.

Ce qui pouvait échapper à la surveillance était arrêté à Agakonda (Lanoraie), avant de gagner le dédale de l'archipel de Sorel et le lac Saint-Pierre, où la surveillance devenait difficile.

La raison de tout cela est très simple.

Les canots chargés à pleins bords pouvaient sauter sans difficulté tous les rapides de la rivière Des Prairies.

Pour franchir le Sault-Saint-Louis ou rapide de Lachine, il aurait fallu délester les canots, porter les ballots et les canots sur une distance de plusieurs milles, et les recharger. Ce n'aurait pas été là une petite affaire, et il faut tout ignorer de la manoeuvre pour imaginer qu'elle était simple et facile, et même praticable.

Au reste le Saint-Laurent était gardé au lac Ontario par les Grands Iroquois, et rien ne passait par là, attendu que les convois de fourrure venaient du Nord-Ouest et n'empruntaient pas, pour le commerce, cette voie qui vient du Sud. Un poste de surveillance était situé au rapide de Sainte-Anne, comme il s'en trouvait un dans le voisinage de l'embouchure de la rivière L'Assomption : tout était bien gardé.

C'est par l'Outaouais que descendait le convoi que Dollard voulut intercepter à Carillon ; c'est par la rivière Des Prairies que passèrent les canots qui portaient le Récollet Viel et son néophyte Ahuntic ; c'est aussi par là que plus tard passaient de préférence les « cages » dont l'Abord-à-Plouffe rappelle le souvenir. C'était le passage infailible.

Quand on voulut intercepter les convois avant leur arrivée à Montréal, c'est au Bout-de-l'Île, à Senneville et au cap Saint-Jacques qu'on alla se poster et non pas sur le Saint-Laurent.

* * *

La carte Harléienne montre à l'évidence que Cartier n'a connu qu'un fleuve ; qu'il se trouvait sur ce fleuve un sault qu'il appelle : « le premier sault », au pied duquel ses barques durent s'arrêter, ne pouvant le remonter ; que, près de l'endroit où il prit terre et nomma Saint-Malo, en souvenir sans doute de son point de départ en France, se trouvait l'embouchure d'une petite rivière, que j'identifie avec la Rivière-des-Neiges ; que le point de débarquement se trouvait à gauche du fleuve, si l'on se place face à la source du premier saut ; c'est-à-dire au Sud selon l'orientation de la carte ; qu'à une distance de deux lieux environ, à gauche du point de débarquement, se trouvait la ville fortifiée d'Hochelaga dont on voit très nettement le mur crenelé au flanc de la montagne.

Ce n'est que sur la rivière Des Prairies que ces conditions de lieu peuvent se présenter, et cela suffit à démontrer, sans qu'il soit nécessaire d'y rien ajouter, l'exactitude de ce que j'ai avancé en 1923 sans rien connaître de la fameuse carte.

Cette carte démontre encore, par un pointillé et par des petites croix, la route que Cartier a suivie tout au long de son voyage, et qu'il a porté sa navigation au Nord chaque fois qu'il perdait de vue les deux rives du fleuve ; elle démontre aussi que, rendu au lac Saint-Pierre, Cartier a continué sa navigation au Nord, pour mettre son galion en sûreté, ce qui indique déjà qu'il a continué par le Chenal du Nord pour passer l'archipel de Sorel.

Bien que la route suivie à partir de ce point ne soit plus indiquée — du moins n'apparaît-il plus de points, ce qui peut dépendre de l'imperfection de la reproduction — il est assez clair que Cartier a continué de ce côté, puisqu'une rivière venant du Nord est portée

sur la carte, ce qu'il n'aurait pu voir s'il n'avait pas pris le Chenal du Nord.

A la sortie de l'archipel de Sorel, qu'il avait bien reconnu, Cartier se trouva naturellement entraîné vers la rive Nord, — c'est du reste le chenal que l'on a suivi durant tout le régime français et même jusqu'à il y a soixante ans environ, et c'est ainsi que, naviguant entre les îles de Contrecoeur et de Verchères et la côte Nord, il fut amené insensiblement, comme il arrivera à d'autres plus tard, à entrer dans l'estuaire de la rivière Des Prairies, croyant toujours, sans doute, remonter le Saint-Laurent.

La carte Harléienne montre encore que Cartier n'a pas reconnu le caractère d'insularité de l'île de Montréal, ce qui prouve mieux que tout ce que l'on pourrait invoquer, qu'il n'a pas remonté le Saint-Laurent à partir du groupe des îles Beaugard et Robinet, mais est passé entre les îles Saint-Laurent, au Cerfeuil et au Bois-Blanc, pour entrer, comme je viens de le dire, dans la rivière Des Prairies, exactement comme il arriva à Des Prairies, en 1610, alors que celui-ci croyait bien se diriger vers le Sault-Saint-Louis où on l'avait envoyé, ce qui fait que la rivière porte son nom depuis ce temps.

Cette carte a été dressée par un cartographe français, après le premier voyage à Hochelaga et avant le second, selon les épures de navigation de Cartier ou de l'un de ses compagnons, sur le fond d'une carte espagnole, à laquelle on ajouta une nomenclature française pour tout ce qui se rapporte au premier voyage à Hochelaga.

L'original se trouve au British Museum et fait partie d'une mapemonde dont elle est le VIII^e feuillet.

La reproduction photographique de cette carte dans l'ouvrage déjà cité de Biggar, paraît avoir été faite directement sur l'original ; mais la reproduction donnée dans l'ouvrage de M. Lanctot paraît avoir été faite sur celle de Biggar ; elle est tronquée, faible, et a perdu quelques-uns des signes, très importants, qui apparaissent encore dans celle de Biggar.

La lecture de ces cartes du XVI^e siècle est toujours difficile.

Bien qu'elles ne soient pas comparables à nos cartes modernes dans lesquelles les lieux sont situés par latitude et longitude, selon l'un ou l'autre des systèmes de projection, elles sont, cependant, étonnamment exactes d'une certaine manière.

Je veux dire que la hauteur d'un lieu est généralement assez exacte, si la longitude laisse le plus souvent à désirer, faute de moyen précis de l'établir.

Les lieux sont représentés fidèlement, dans la carte Harléienne, qui nous occupe, en position et en direction ; on reconnaît facilement le Saint-Laurent et ses grands tributaires : le Saguenay, la rivière Montmorency, à cause de sa chute : le Saint-Maurice (R. de Fouez) ; le Richelieu ; une rivière dont l'importance est exagérée et ne porte pas de nom, mais qui ne peut être que l'une des trois rivières : Bayonne, ou Chicot, ou Mascouche, par la position qu'elle occupe.

On reconnaît l'île d'Anticosti ; l'île de Coudre (aux Coudres) ; l'île d'Orléans ; l'archipel de Sorel (les îles d'Angoulesme) ; les îles de Verchères ; et, enfin, l'île de la Visitation, en bas du Sault-au-Récollet.

On notera que la carte est couverte d'un réseau de lignes qui aboutissent à certains points, eux-mêmes situés autour d'un point central. On ne voit qu'une partie de ce système de points satellites, qui servaient de repères pour l'orientation des navigations, ce qui fait classer ces cartes dans la catégorie des Portulans.

Le compas à rose des vents que l'on voit au sommet de la carte indique le nord magnétique. On sait qu'il fallait, jusqu'à ces derniers temps, faire une correction aux différents endroits, à cause d'une variation de l'aiguille aimantée, mais d'une manière générale la carte est exacte et l'orientation des lieux rigoureusement exacte aussi pour le temps et les moyens dont on disposait.

Dans cette carte, le Saint-Laurent coule dans la direction générale Sud-Ouest — Nord-Est ; alors qu'en réalité il coule dans la direction générale Ouest-Est et, pour la région de Montréal dans la direction Sud-Ouest — Nord-Est. Ceci s'entend en orientation exacte, et

non pas en orientation populaire, qui est complètement fausse, puisqu'elle dit Nord quand il faudrait dire Ouest, et Sud quand il faut dire Est.

Au XVI^e siècle encore, et même plus tard, on suivait, par habitude, une manière de faire qui avait eu cours autrefois en Grèce antique, et tout au long du Moyen-Age : celle d'orienter les pays connus autour de la Méditerranée pour les Grecs, et vers Jérusalem pour les cartographes chrétiens.

Les pays connus se plaçaient : ceux du Nord tête en bas ; ceux du Sud, tête en haut ; ceux de l'Est tête à l'Ouest.

Quant à l'Ouest, comme on ne connaissait pas les Amériques, on plaçait là la mer Océane, c'était la fin du monde.

Il n'y avait pas, ou presque pas, de carte qui ne fit partie d'une mappemonde quelconque ; la plus célèbre est celle du Juif majorquin, Abraham Cresques, dressée en 1375. Tout allait assez bien ensemble dans ces mappemondes, mais dès que l'on sépare un feuillet pour le considérer seul, on se demande, si l'on n'est pas averti, pourquoi les hommes et les choses sont ainsi culbutés, les titres renversés, et la nomenclature placée presque à contre-sens, le plus souvent.

C'est le cas de la carte qui nous occupe, ce que tout lecteur aura reconnu de soi-même. Mais nous ne faisons pas le procès de la cartographie.

On pourrait s'arrêter ici et tout serait dit qu'il importait de dire. Ajoutons toutefois que le plateau de pierre sur lequel la ville d'Hochelaga s'élevait ne permettait pas que l'on y enfonçât des pieux, ce qui explique l'assemblage insolite des pieux de la palissade à trois rangs, dont celui du « parmy » était perpendiculaire, et les deux autres en manière de pyramide.

Le plan de la ville, tiré de l'ouvrage de Hakluyt, *Principal Navigations*, (London, 1589), a longtemps passé pour fantaisiste ; il ne l'est pas du tout et s'explique au contraire dans tous ses détails, si on situe la ville là où elle était, et non plus en contrebas de la rue Sher-

brooke, entre les rues Mansfield et Metcalfe, à défaut de savoir où la mettre.

La coupe de la palissade fait bien voir les liens croisillonnés qui empêchaient l'écartement du pied des palis, et assuraient ainsi la stabilité de la palissade recouverte de grandes écorces.

Dans un livre récent paru en 1947 : *Jacques Cartier devant l'Histoire*, Montréal 1947, M. Lanctot paraît vouloir tenter une explication du nom de Saint-Malo donné par Cartier à son point de débarquement ; le savant archiviste explique que c'est à l'île Moffat, située, comme chacun sait, au large de Saint-Lambert.

Or, dans la carte Harléienne, Saint-Malo n'est pas une île, mais un lieu situé en terre ferme, et la Ville d'Hochelaga est à sa gauche.

Si Saint-Malo était l'île Moffat, où donc se trouverait la ville d'Hochelaga ? au delà de Saint-Lambert peut-être ? dans le terrain plat de Greenfield Park !

* * *

J'ai prétendu, et je prétends encore, que le but réel des trois voyages de Cartier était la découverte du Passage, détroit, fleuve ou rivière, généralement connu sous le nom de : « Passage du Nord-Ouest », qui, dans l'opinion des hommes de l'époque, devait exister, et donnerait accès aux Iles-des-Epices, c'est-à-dire aux Indes.

Mon contradicteur, M. Lanctot, admet, dans le paragraphe 4 de sa réfutation, que c'est bien là en effet « l'objectif » du premier voyage ; mais, comme il veut prétendre dans son paragraphe 6 que ce n'est plus là le but du second voyage, il termine le paragraphe 4 en posant le postulat suivant : « A quoi il faut ajouter qu'il (Cartier) rentra en France sans le trouver (le passage) mais ayant découvert par contre, « la terre neuve, dit la Nouvelle France », d'où il ramena deux Indiens dans le but de se renseigner sur ces nouvelles « terres occidentales ». (Les parenthèses et les soulignés sont de moi).

Je passe, pour le moment, par-dessus le paragraphe 5, nous y reviendrons bientôt.

Au paragraphe 6, M. Lanctot nous dit au deuxième alinéa : « Au début de son récit, en effet, (celui du deuxième voyage), le Malouin déclare expressément que cette « seconde navigation » est « faicte . . . au parachèvement de la descouverte des terres occidentalles. » Il n'est donc pas question cette fois, comme au premier voyage, de la recherche du passage du nord-ouest . . . De fait, le grand objectif de l'expédition, c'est la découverte du Saguenay, le pays des métaux précieux, dont les Indiens, amenés en France, avaient révélé l'existence au roi et à Cartier. D'après eux, le Saguenay est une « terre habitée et que de là venoit le cuivre rouge ». Ils ajouteront aussi, ce qui explique l'extrême désir des Français d'y pénétrer, « que audict lieu les gens sont vestuz et habillez de draps, comme nous, et qu'ils ont grande quantité d'or et de cuyvre rouge. »

De toute évidence, nous sommes en plein merveilleux et dans le quiproquo.

Le merveilleux, c'est que des gens qui connaissent un pays pour être voisin du leur — Domagaya et Taignoagny sont Hurons, par conséquent de la région d'entre Gaspé et Stadaconé, — et qui connaissent fort bien l'absence complète au Saguenay des métaux qu'ils avaient pu voir pour la première fois dans les mains de Cartier et de ses compagnons, et en France pendant leur court séjour, aient pu réussir à faire croire à des hommes qui n'étaient pas des fous, à l'existence de « force villes » et à de grandes quantités d'or et de cuivre, et à la présence de gens *habillez* de drap comme les Français.

Remarquez bien, chers lecteurs, qu'à son départ de France pour entreprendre le second voyage, Cartier avait déjà vu cette partie de la Côte-Nord qu'il avait trouvée si pauvre et dépourvue de tout, et dont il dit dans la narration de son premier voyage que ce devait être là, « mieulx que aultrement . . . la terre que Dieu donna à Cayn. »

Et cet homme avisé, qui a l'air de savoir déjà que les habitants « de Canada et du Saguenay . . . sont embulataires, » c'est-à-dire no-

mades, aurait cru à ces merveilles, dont il est question ci-haut, quand il passait devant l'embouchure du Saguenay, et il n'aurait pas même éprouvé la tentation d'y aller voir, puisqu'il venait tout exprès se renseigner sur « ces terres occidentales. »

C'est par l'interpolation d'une partie du récit du second voyage, alors que Cartier est de retour d'Hochelaga, où il n'a rien appris de tout cela, que M. Lanctot veut nous faire croire que Cartier avait été attiré vers Hochelaga par le désir d'aller au Saguenay où se seraient trouvés toutes ces merveilles et tout cet or.

Au contraire, c'est dans le voisinage de Stadaconé, « Despuys estre arrivez de Hochelaga » que « avons conversé, allé et venu avecques les peuples les plus prochains de nos navires » que Cartier a appris tout ce que M. Lanctot cite dans son dixième paragraphe.

Voilà pour le merveilleux.

Voyons maintenant ce qui en est pour le quiproquo.

Il est clair que, « par défaut de langue », comme il s'en plaint en quelques endroits de sa narration, même jusqu'après le troisième voyage, Cartier n'a pu se rendre compte exactement de ce qu'était le Saguenay ; non seulement parce que Domagaya et Taïnoagny avaient pu lui faire entendre pendant la navigation d'aller et de retour, et aussi pendant leur séjour en France, mais même après ce qu'il avait pu voir lui-même en allant à Hochelaga.

Cartier a pris le non indien d'une rivière, le *Shagahnenhi*, qu'il a francisé en Saguenay, et quelques fois en Sagné sur les cartes, pour un pays distinct, un grand royaume constitué par une île immense qui commençait à la rivière de ce nom, et finissait, Dieu sait où, vers l'Ouest-Nord-Ouest, ou vers l'Ouest, « qui descend de l'occident comme ledict fleuve. »

Et pour mieux montrer où Cartier doit aller, voici maintenant la commission du deuxième voyage : « mener et employer troys navyres équipées et advitaillées chacune pour quinze mois au parachèvement de la navigation des terres par nous déjà commencées à découvrir outre les terres neufves, *et en icelluy voiage essayer de*

faire et accomplir ce qu'il a plus audit seigneur vous commander et ordonner. »⁽²⁾

J'ai souligné ce qui est le but réel et officiellement inavouable de ces voyages.

Dès que l'ambassadeur d'Espagne en France eut connaissance du premier voyage de Jacques Cartier, une longue correspondance s'établit entre lui et Charles-Quint, alors régnant, au sujet de ce que l'ambassadeur appelait un empiètement du Roi de France sur les prérogatives de l'Espagne et du Portugal.

François Ier avait répliqué aux remontrances de l'Espagne qu'il ne faisait que continuer ce qui avait été commencé même longtemps avant les voyages de Colomb, et qu'il ne voyait pas par quel article du testament d'Adam il serait exclu du partage des terres du Nouveau-Monde qu'il avait fait découvrir, et qui n'étaient la propriété d'aucun prince chrétien au moment de leur découverte.

A l'annonce du second voyage, les discussions avaient recommencé, et les Espagnols ne parlaient de rien moins que de l'intercepter.

Il n'y a donc rien de surprenant qu'en parlant du Saguenay Cartier veuille entendre l'Ouest et vice versa ; c'est ainsi que la commission du troisième voyage lui enjoint de retourner vers ce « grand pays des terres de Canada et Ochelaga, lequel auroiet descouvert, faisant un bout de l'Azie du costé de l'Occident . . . et avons advisé et délibéré renvoyer ledict Cartier esdictz pays de Canada et Ochelaga et jusqu'en la terre de Saguenay s'il peult y aborder avec bon nombre de navires et de nosdictz sujets de bonne volonté et de toutes qualitez, arts et industries pour plus avant entrer esdictz pays. »⁽³⁾

En 1539-1540 on avait fait appareiller une flotte nombreuse pour se porter à la rencontre de Cartier et couler ses navires. Une tempête assaillit la flotte, la dispersa, et de dix-huit navires qui la

(2) *Documents sur Jacques Cartier*, p. 7. Michelant et Ramé, Paris 1865.

(3) *Documents sur Jacques Cartier*, p. 13, Michelant et Ramé, Paris, 1865.

composaient trois ou quatre seulement échappèrent et revinrent à leur port, tout le reste fut perdu.

Il est probable que c'est à cause de ce désastre que Cartier put accomplir son troisième voyage.

Les Espagnols et les Portugais savaient très bien qu'il n'y avait ni « force villes, ni or, ni pierres précieuses, ni gens vestuez de drap en Canada; » ce qu'ils redoutaient, c'était qu'il y eût passage, détroit, fleuve ou rivière par quoi, en poussant vers l'Ouest, on pourrait se rendre aux Indes, ce qu'ils étaient décidés à empêcher par tous les moyens, et l'on sait qu'ils n'y allaient pas de main-morte.

En mettant de l'avant des motifs généreux, et le désir de coloniser, ce qui n'était pas contraire à la vérité, mais ne la disait pas toute, François Ier espérait réussir, et c'est pour cela qu'il enjoignait à Cartier de pousser aussi loin qu'il pourrait.

Même en 1548, dans ses Instructions au futur Philippe II, Charles-Quint écrivait :

« Pour ce qui est des Indes, ne cessez pas de surveiller les Français, pour vous assurer qu'ils n'ont pas l'intention d'y envoyer une flotte ouvertement ou autrement.

« Dans leurs tentatives passées on a vu, cependant, qu'ils n'ont pas montré beaucoup de ténacité, et que si l'on s'oppose fermement et sans répit, ils lâchent pied et abandonnent. »

Il est facile de s'expliquer où était ce pays de l'or, et ces villes, et ces hommes vêtus de drap : ce ne pouvait être que la Floride et le Mexique où les Espagnols étaient déjà rendus, et dont les Sauvages avaient sans doute entendu parler dans leurs expéditions vers le Sud, ce qu'ils faisaient pour toutes sortes de raisons, particulièrement pour se procurer la « rassade » dont ils avaient un si grand besoin, et qu'ils ne trouvaient pas en Canada, ni à Hochelaga. La difficulté et le qui-proquo viennent de la mauvaise interprétation des explications que donnaient les Sauvages, comme il arrive forcément quand deux interlocuteurs ne connaissent pas la langue l'un de l'autre.

On le voit bien quand à Agakonda (Agochonda-Lanoraie) Car-

tier demande probablement quel est le nom de l'endroit en montrant la terre, on lui répondit : *Konda*, qui veut dire *ici*, ou *chaudière*, et, comme il montrait la forêt on lui répondit encore : *Konda* ou *Kento*, parce que l'on se méprenait sur sa question, les Iroquois n'ayant pas de terme générique pour exprimer la forêt ; et « comme il demandait encore comment on nomme la terre, il lui fut répondu par le mot *damga*, ou comme on dit maintenant *toka*, mot qu'ont coutume de dire les Iroquois quand ils ne savent pas ce qu'ils doivent répondre, ou qu'ils ne comprennent pas ce qu'on leur demande. »⁽⁵⁾

Tout ce qu'il pourrait y avoir d'exact c'est que les Indiens de Stadaconé comme d'Hochelaga auraient pu connaître l'existence du cuivre rouge dans la région du lac Supérieur, puisque les Iroquois des Cinq-Nations le connaissaient, comme du reste les Indiens qui habitaient ces régions, sans que les unes et les autres aient jamais pu s'en servir, n'en connaissant pas la métallurgie, à l'exclusion, semble-t-il, des « Couteaux-Jaunes » qui auraient pu réussir à le marteler à froid. C'est pour cela que les Hurons de Stadaconé et les Iroquois de Hochelaga pointèrent la main vers l'Ouest quand on leur en montra . . .

Je crois avoir démontré par ces citations et ces explications que M. Lanctot se trompe, et que le deuxième comme le troisième voyages avaient le même but que le premier ; qu'au départ de France, Cartier ne savait rien de ce qu'on lui a raconté après son retour d'Hochelaga, et que ces « histoires », s'il y a jamais cru, n'auraient pu lui servir que pour motiver son troisième voyage, s'il avait eu besoin de quelque autre excuse que le motif qui l'avait poussé jusque-là.

Dans son paragraphe 5 M. Lanctot nie que Cartier ait suivi la rive Nord, et prétend que j'ai posé ce postulat pour me donner raison de le faire entrer dans la rivière Des Prairies. Il est inutile de discuter ce point, attendu que la carte dite Harléienne montre, par un pointillé pour la route suivie, et par des petites croix pour les endroits de mouillage, que j'ai raison sur toute la ligne, et que, sans avoir connu

(5) Cuoq : *Lexique iroquois*, p. 190, Montréal, 1882.

l'existence de cette carte au moment de l'exposition de ma thèse, je n'ai rien inventé et simplement suivi la narration de l'explorateur.

M. Biggar me donne raison sur la carte qu'il a fait dresser pour indiquer la route suivie par Cartier jusqu'au milieu de la longueur du lac Saint-Pierre, et c'est à partir de cet endroit seulement que nous différons lui et moi.

M. Lanctot a mal lu la carte en question, il l'a mal reproduite dans sa réfutation, et, ce qui est plus mal encore, il a laissé imprimer, et sans donner la moindre raison, qu'elle est de « circa 1542 », quand elle est connue de tous comme étant de « circa 1536 ».

Et cela fait toute la différence du monde: « circa 1536 » cela veut dire qu'elle a été faite après le deuxième voyage et avant le troisième, tandis que « circa 1542 » signifierait presque qu'elle aurait pu avoir été faite après le troisième voyage, ce qui n'est pas le cas, à sa face même, comme nous verrons plus tard quand il sera question des cartes.

Pour le moment, le pointillé s'arrête du côté de la rive Nord, environ le milieu de la longueur du lac Saint-Pierre, pour réapparaître au premier saut avec un barrage de deux lignes pointillées et deux petites croix en-dessous, marquant le point d'arrêt des deux barques.

Peut-être ce pointillé manquant existe-t-il sur l'original qui est au British Museum, et ne serait pas venu à la photographie qui le reproduit dans l'ouvrage de Biggar, comme il arrive que les deux petites croix ont presque disparu sur la reproduction encore plus réduite que donne M. Lanctot de celle de Biggar.

Heureusement, la carte Harléienne montre très clairement qu'arrivé à l'archipel de Sorel, Cartier, contrairement à ce que croit Biggar, a continué à suivre la rive Nord puisqu'il montre l'embouchure d'une rivière qu'il n'aurait pu voir autrement.

Et cette carte aurait dû mettre fin à la controverse dès son apparition dans l'ouvrage précité, tant il est clair pour tout homme qui peut lire un plan ou une carte, que les faits sont bien tels que je les ai interprétés à la seule lecture des narrations de Cartier.

Avant de connaître la carte Harléienne, je croyais que Cartier avait pu prendre pour une baie ou pour un autre petit archipel comme celui de Sorel, l'espèce d'encombrement produit par les îles Beaugard, les îles de Varennes, et cette vingtaine d'îles qui forment le groupe Sainte-Thérèse, et paraissent, même à un oeil exercé, barrer le fleuve Saint-Laurent, surtout si l'on peut se représenter ces îles comme elles étaient alors, toutes boisées, en se reportant à une fin d'après-midi du 12 octobre 1535, et en tenant compte qu'on ne connaît rien de rien du pays que l'on a devant soi.

Cartier paraît, par la carte, avoir eu, en effet, l'idée de l'existence d'une baie sur sa gauche, mais il n'est pas allé voir au fond ce qui pouvait s'y trouver, et, soit qu'il ait estimé qu'il était trop tard, ou pour toute raison qu'il est inutile d'imaginer, il a continué sa route croyant toujours remonter le Saint-Laurent alors qu'il s'engageait dans la rivière Des Prairies.

Tout ce que je pourrais ajouter ne servirait de rien : la carte, dans sa simplicité et sa franchise, ne laisse aucun doute, et son témoignage muet n'en est que plus éloquent, puisqu'il est du temps même qu'il rappelle; elle ne peut avoir été tracée que par un témoin oculaire, ou sous sa dictée, et selon les épures de la navigation.

Encore une fois on pourrait en rester là.

M. Lanctot connaissait cette carte : comme il s'est attaché particulièrement à me contredire sur la position et l'importance du premier saut, je vais maintenant m'employer à mon tour à montrer que sur cette question il s'est absolument mépris, ce qui est étonnant, puisqu'il ne s'agit ici que du texte écrit, d'archives par conséquent.

J'ai prétendu que Cartier, lors de son second voyage, le premier vers Hochelaga, s'est trouvé arrêté par un saut, « le plus impétueux qu'il soit possible de voir, lequel ne nous fut possible de passer. »

M. Lanctot, dans son paragraphe 22, cite cette déclaration de Cartier, mais prétend dans son paragraphe 23, qu'elle s'applique au Sault Saint-Louis, et conclut son paragraphe 42 en disant : « Le premier saut est bien le courant Sainte-Marie. »

Je ne reviendrai pas ici sur la preuve que j'ai faite que le courant Sainte-Marie n'est pas un saut, mais un courant rapide, et en aucune façon « le plus impétueux qu'il soit possible de voir ».

Voyons ! Tout le monde sait bien que l'on a toujours remonté le courant Sainte-Marie en barque ; en chaloupe à deux rameurs et à un aviron ; en yacht de toutes dimensions ; à la voile au temps où les navires n'allaient pas autrement ; à la vapeur pour les navires petits et grands qui le remontent depuis cent ans passés par centaines chaque année.

La raison de cette conclusion c'est que M. Lanctot veut à tout prix que Cartier ait remonté le premier saut, cela lui est nécessaire pour soutenir que l'explorateur est passé par le Saint-Laurent ; sans ce postulat toute sa réfutation s'écroulerait.

La transformation du courant Sainte-Marie en un saut est une argumentation de circonstance, une sollicitation du texte, d'abord contredite par le nom même de courant que tout le monde lui a toujours donné, tout au long du régime français, et qui lui a été conservé jusqu'à nos jours.

Personne n'a jamais dit : le courant Saint-Louis en parlant du saut Saint-Louis, non plus que l'on disait le saut Sainte-Marie en parlant du courant Sainte-Marie : M. Lanctot est seul à soutenir cette opinion erronée.

Et l'on pourrait continuer ainsi à multiplier les contradictions et alourdir inutilement le texte, si la carte Harléienne ne tranchait pas le débat en montrant que les barques de Cartier se sont trouvées arrêtées par ce qu'il appelle lui-même : « le premier saut ».

Que ce mot de « premier » n'apparaisse pas dans la narration du deuxième voyage, et que Cartier se contente de dire « un saut », cela est tout simplement dû à ce qu'au moment où on écrit sous sa dictée, il n'a encore vu qu'un seul saut, celui où il s'est arrêté, alors qu'au troisième voyage il en a vu deux, et est obligé, en quelque sorte, de distinguer entre les deux, et de dire le « premier » saut pour qu'on ne le confonde pas avec le deuxième. C'est du moins ainsi que

l'on pourrait raisonner à ne considérer que le texte des deux narrations, mais, encore une fois, la carte est là pour empêcher toute équivoque, et quoi qu'en ait dit M. Lanctot, le premier saut du Saint-Laurent est le saut Saint-Louis, comme le premier saut de la rivière Des Prairies est le Sault-au-Récollet, tout le monde sait ça.

Or, la carte Harléienne, la carte du deuxième voyage, dit textuellement : « le premier sault » à l'endroit où elle montre le saut par deux lignes pointillées parallèles, en même temps qu'elle montre par deux petites croix que c'est là que les barques sont arrêtées.

M. Lanctot nous dit dans son paragraphe 44, que Champlain eut beaucoup de difficulté à franchir le courant Sainte-Marie en 1603, et me prend à partie pour avoir dit que Champlain avait remonté le courant Sainte-Marie sans prendre la peine de le signaler. Eh bien ! j'aurais dû écrire 1611 au lieu de 1603 et je m'en excuse. Mais il me sera bien permis de dire à M. Lanctot qu'il fait erreur, et que Champlain n'a pas remonté le fameux courant en 1603, mais est passé par le Sud, entre l'île Sainte-Hélène et Saint-Lambert ; c'est pour cela qu'il éprouva tant de difficultés, car il n'y a presque pas d'eau de ce côté, et à certains moments on passe presque à gué de l'île à la terre ferme du Sud, comme on dit. En 1611 Champlain revint, mais passa cette fois par le Nord, sans mentionner qu'il ait éprouvé de difficultés ; il dit au contraire, en parlant de la Place Royale, « que c'est l'endroit jusques où les barques et chaloupes peuvent monter aisément : néanmoins avec un grand vent, ou à la cirque, à cause du grand courant d'eau ».

Quant au *Caledonia*, navire à vapeur, qu'il fallut tirer en 1818 en y attelant quarante-deux boeufs, au témoignage de M. de Gaspé, que cite M. Lanctot, je n'ai pas le temps ni le goût d'aller feuilleter les journaux de l'époque pour voir ce qui en est, mais j'imagine que la Batture-aux-Fournaux doit être pour quelque chose dans cette mésaventure, et que le navire en question avait dû s'échouer, sans pouvoir se dégager de lui-même de ce mauvais pas.

L'Hydre avait sept têtes qu'il fallait trancher toutes ensemble d'un seul coup, sans quoi elles repoussaient aussitôt et tout était à recommencer.

Le fouet avec lequel M. Lanctot veut me punir d'avoir troublé la paix des Archives a quatorze queues, je veux les couper toutes afin de ne plus avoir à y revenir, et de ne plus troubler la paix des lecteurs.

Voici les quatorze considérants.

« Premièrement, l'auteur le déclare lui-même, si on accepte sa « thèse, il faut déplacer « l'assiette de la bourgade d'Hochelaga ». Elle « ne pourrait plus être où l'ont située les relations de Cartier, les car-
« tes du temps et le témoignage de Champlain et des Jésuites. Or,
« cette assiette, des fouilles, confirmant les dires de Cartier, de Cham-
« plain et des Jésuites, l'ont établie au sud de la rue Sherbrooke entre
« les rues Mansfield et Metcalfe. Ces fouilles exécutées sur place en
« 1860, mirent, en effet, à jour l'emplacement d'un village indien cor-
« respondant à la description d'Hochelaga, laissée par Cartier. »

Les relations de Cartier n'ont situé la bourgade nulle part en particulier ; elles disent : « pour aller veoyr la ville et demeureance dudict peuple, et une montagne, qui est jacente à ladicte ville » . . . « et nous aians marché envyron lieue et demye » . . . « Ce fait, marchames plus oultre, et envyron demye lieue de là, commençasmes à trouver belles champagnes . . . au parmy d'icelles est scituée et assise ladicte ville de Hochelaga près et joignant une montagne, qui est, à l'entour d'icelle » . . . par nous nommée mont Royal distant dudict lieu d'un cart de lieue. » $1\frac{1}{2}$ lieue + $\frac{1}{2}$ lieue, + $\frac{1}{4}$ lieue = $2\frac{1}{4}$ lieues de l'endroit du débarquement.

Où et dans quelle direction ? Néant. Nord ? Sud ? Est ? Ouest ? Néant.

Voilà pour le texte de Cartier.

Voyons maintenant les cartes du temps.

La première carte du temps, celle de 1536, et que l'on nomme Harléienne, situe la ville au flanc d'une montagne qui se trouve à

gauche de l'unique fleuve qu'elle montre, pour la bonne raison que Cartier n'en a connu qu'un seul, qu'il a toujours pris pour le Saint-Laurent, bien que ce fût la rivière Des Prairies, à partir de la pointe de l'île de Montréal.

Cette condition de situation de la ville ne peut se présenter que si l'on se trouve sur la rivière Des Prairies ; si l'on avait été sur le Saint-Laurent, la ville se trouverait à droite du fleuve et non pas à gauche comme elle est montrée.

Champlain et les Jésuites n'ont rien déterminé et ne le pouvaient pas. Champlain a pris pour un terrain labouré une clairière marécageuse où il ne poussait pas d'arbres, et qui était inondée tous les ans, plus ou moins, mais toujours. Je le maintiens pour en avoir été témoin moi-même dans ma jeunesse, ayant été élevé à Lachine, et ayant vu construire le grand égoût collecteur qui devait rendre possible l'utilisation de toutes ces terres basses qui formaient autrefois le lit de l'ancien lac aux Loutres, qui s'étendait depuis Saint-Pierre-aux-Liens jusqu'aux abords même de cette Place Royale que Champlain avait choisie et « désertée » dans le dessein d'y fonder une ville.

Le petit mur témoin, de brique crue, de l'îlot Normandin ne tint pas longtemps sans doute, — même avec sa base à douze pieds au-dessus du niveau de l'eau, ce qui rassurait Champlain, — il fut emporté, et ce n'est pas surprenant quand on a vu, comme il est arrivé, l'eau envahir le soubassement du marché Bonsecours environ la moitié de sa hauteur, et les blocs de glace s'amonceler à mi-chemin entre la rue des Commissaires et la rue Saint-Paul en 1884.

Au reste, les Iroquois ne construisaient jamais leurs villes au bord des rivières, petites ou grandes ; mais cherchaient des plateaux élevés, s'ils s'en trouvaient, surtout ceux qui pouvaient être dans le voisinage de marais et de sources : Lanoraie, Hochelaga, Oswéron en sont de bons exemples.

Sans doute a-t-il existé en bien des endroits le long du fleuve des petits postes de vigie, chargés de surveiller le passage des con-

vois, où l'on pourrait bien trouver aussi quelques vestiges de campements de nomades; de villes, point.

Les Jésuites ont rapporté ce qu'un chef algonquin leur avait dit en étendant la main dans toutes les directions : que ces terres étaient autrefois habitées ; Hochelaga aurait été partout. Passons.

On n'a pas conduit de fouilles en 1860 au sud de la rue Sherbrooke entre les rues Mansfield et Metcalfe ; on a creusé en cet endroit une cave, et l'on a trouvé des vestiges de foyers de campement, des fragments de poterie, quelques squelettes, et, tenez-vous bien, des morceaux de fer ! !

Dans un opuscule publié en 1861 à Montréal et ayant pour titre : *De quelques sépultures d'anciens Indigènes*, le Principal d'alors de l'Université McGill, sir William Dawson, nous dit que :

« En examinant le terrain auprès de ces excavations, j'ai trouvé que cet endroit avait été occupé non seulement par un cimetière des aborigènes, mais encore par un village ou par quelques-uns de leurs camps. »

« Ces foyers sont en grand nombre au Sud-Ouest de la rue Metcalfe, sur les bords d'un petit ruisseau qui sépare cet endroit d'un plateau semblable où s'élevait la salle construite pour le bal en l'honneur du Prince de Galles, d'où ils s'étendent vers la rue Mansfield, et ils s'étendent depuis le penchant du plateau qui gagne la rue Sainte-Catherine plus qu'à monté chemin jusqu'à la rue Sherbrooke, en tout sur une étendue de plus de cent verges de diamètre. »

Donc, un cimetière et un village pour quelques squelettes, des débris de poteries, et des traces de foyers sur une superficie d'environ cent verges, entre Metcalfe et Mansfield, en contre-bas de Sherbrooke, et sur le bord d'un petit ruisseau.

Or, un diamètre de cent verges donne une superficie de 70,686 pieds carrés; mettons qu'il y en avait un peu plus, et disons 80,000 pieds carrés, et, comme je peux être bon prince disons même qu'il y ait eu 100,000 pieds carrés.

C'est à peu près un septième de la superficie nécessaire pour

loger les cinquante maisons iroquoises; les ruelles; la place publique d'un jet de pierre en carré; le chemin de ronde et les fortifications que Jacques Cartier a vues et décrites.

Une maison avait 125 pieds de longueur, 35 pieds de largeur et environ 18 pieds de hauteur.

Chaque maison contenait de chaque côté dix compartiments de douze pieds de longueur et d'environ dix pieds de largeur, et une allée centrale de quinze pieds environ de largeur au milieu de laquelle brûlait un feu pour deux familles.

En comptant le faible minimum de quatre personnes par famille, il y avait donc dans chaque maison vingt familles de quatre personnes, soit quatre-vingt personnes, et, dans les cinquante maisons environ quatre mille personnes.

Les maisons représentaient environ 218,750 pieds carrés; les ruelles 50,000 pieds carrés; la place publique 40,000 pieds carrés; le chemin de ronde 181,000 pieds carrés et les fortifications environ 200,000 pieds carrés, ce qui fait un total d'environ 690,000 pieds carrés en superficie.

Il fallait donc, la ville étant « toute ronde » comme dit Cartier, un cercle de 950 pieds de diamètre donnant par conséquent une superficie de 708,923 pieds carrés pour la contenir.

Et nous n'avons rien exagéré.

Cela seul suffirait pour contredire l'avance de sir William Dawson, mais il y a mieux.

Dans l'énumération des objets trouvés, on voit au paragraphe suivant :

« 10. Objets en fer — Deux petits morceaux de fer ont été trouvés avec les deux poinçons, près de l'un des foyers, et font probablement partie des reliques. Un des morceaux paraît être un petit couteau ou un ciseau à taillant oblique de trois pouces de large et tel que les sauvages ont pu le fabriquer avec un morceau de fer étrange, obtenu des premiers voyageurs européens. Fig 15. »

« L'autre est un morceau carré de fer uni, peut-être faisait-il partie d'un grand couteau. »

Cela aussi suffirait à déclasser la trouvaille, attendu que les Amérindiens, de quelque race ou nation qu'ils fussent, ignoraient complètement l'existence du fer et connaissaient encore moins sa métallurgie.

Sir William Dawson a l'air d'avoir douté, car il ajoute :

« La valeur historique de ces reliques dépend de la réponse à la question si elles appartiennent aux aborigènes qui habitaient Hochelaga à l'époque de sa découverte par Cartier, ou si elles doivent se rapporter à une occupation antérieure (sic) ou subséquente de l'île par les Sauvages. »

Après avoir parlé des prétentions des Algonquins et de la tentative de les fixer dans l'île en 1646, essai qui ne dura pas, Sir William Dawson ajoute :

« De ce qui précède il résulte que si, comme la chose paraît certaine, les restes qui viennent d'être trouvés indiquent l'emplacement d'un ancien village sauvage, ils doivent avoir appartenu ou à l'Hochelaga de Cartier ou au dernier établissement de 1646, à moins toutefois que ce dernier n'ait occupé précisément la même position que le premier ; dans ce cas il serait difficile de distinguer les restes de l'un de ceux de l'autre. »

L'auteur ajoute enfin que : « Ces raisons m'engagent à regarder comme l'alternative la plus probable, que le lieu en question est le site du village primitif visité par Cartier en 1535, à moins que nous trouvions dans son récit quelque raison qui nous fasse rejeter cette conclusion. »

L'auteur ajoute enfin en page 22 : « Les aborigènes de Montréal étaient de race Algonquine. On les a regardés généralement comme Iroquois ou Hurons, sans aucune autre raison apparente que leur vie sédentaire et agricole. »

Le rédacteur du *Naturaliste Canadien* ne put se retenir contre ce dernier avancé et mit en bas de page la note suivante :

« Pour des raisons que nous n'avons ni le temps, ni l'espace

de développer, nous doutons encore contre l'opinion du savant auteur, que les sauvages dont il est question fussent Algonquins. »

Dans une *Nouvelle Note sur les Antiquités Aborigènes trouvées à Montréal*, parue dans le *Canadian Naturalist*, sir William Dawson ajoute « 7. Objets métalliques. Parmi le petit nombre d'objets de ce genre, trouvés dans des circonstances qui empêchent d'attribuer leur présence à un simple accident, les plus intéressants sont un petit couteau ressemblant à un scalpel ; un clou sans tête, arrondi et affilé à la pointe ; un petit morceau rectangulaire d'une plaque de cuivre qui paraît avoir été détachée d'une masse plus considérable à l'aide d'un ciseau en pierre (sic) ou de quelque autre instrument »

On peut voir par ces citations que l'espace de cent verges compris entre les rues Metcalfe et Mansfield était de beaucoup trop petit pour y loger la ville d'Hochelaga que Cartier a vue.

Il aurait fallu au moins mille pieds de diamètre alors qu'il n'y en a que trois cents.

Si la ville avait pu être ainsi placée à mi-chemin entre la rue Sainte-Catherine et la rue Sherbrooke, entre les rues Metcalfe et Mansfield, elle n'aurait plus tenu à la montagne comme le veut Cartier, et comme le montre la carte Harléienne.

Dans ce cas l'approvisionnement d'eau eut été nul en hiver, et, par surcroît, la source étant en dehors de l'enceinte, on aurait pu détourner le ruisseau, priver d'eau les habitants, et forcer la reddition.

Si la ville eut été située à cet endroit, comme on aurait pu facilement creuser une tranchée dans le sable, et suivre, pour établir la palissade, la coutume iroquoise, Cartier n'aurait pas dit que la palissade était en manière de pyramide, avec la rangée du centre verticale ; il aurait donné une explication analogue à celle que donna Sagard en parlant des fortifications des villes huronnes, qui étaient semblables à celles des villes iroquoises.

La description de Cartier ne s'explique que si la fortification reposait sur un plateau de pierre, où l'on ne pouvait évidemment enfoncer des pieux.

D'ailleurs, les Iroquois ne campaient jamais le long des ruisseaux ni dans les endroits soumis au ruissellement de l'eau, comme c'eut été le cas en contre-bas de la rue Sherbrooke ; ils étaient sédentaires et ne s'établissaient qu'à demeure, et dans les endroits secs et élevés d'où ils pouvaient dominer le pays environnant.

Et puis, ces morceaux de fer ! Je me demande comment on a pu être entraîné à les considérer pendant un instant comme appartenant à un site préhistorique.

Il est évident, au propre témoignage de Sir William Dawson, que ces « reliques » appartiennent au campement algonquin de 1646, et qu'elles proviennent de ceux qui ont tenté de stabiliser un groupe d'Algonquins en leur fournissant des outils et des ustensiles pour les induire et les aider à se fixer en ce lieu, cent ans après le dernier voyage de Cartier.

Il y avait déjà près de deux cents ans que tous ces objets étaient dans la terre quand on les a découverts. A demi rongés par la rouille pour le fer, et recouverts de vert de gris pour le cuivre, les « reliques » ont dû paraître bien vieilles ; on leur a donné cent ans de plus et on en a fait cadeau à Hochelaga : c'est ainsi que l'on romançait l'archéologie il y a environ un siècle.

Quant à savoir si les habitants d'Hochelaga étaient Iroquois ou Algonquins, le rédacteur du *Naturaliste Canadien* avait bien raison de douter de la valeur de l'opinion du savant Principal de McGill.

Pour dire que ces Indiens étaient Algonquins, Sir William Dawson a dû croire à quelque raison que nous ne connaissons pas ; mais il me semble que, si l'on s'était arrêté à considérer le nom de la ville Okewaga, que Cartier a reproduit du mieux qu'il a pu en utilisant le ch dur pour transcrire le son k, comme on faisait au XVI^e siècle et comme on fait encore aujourd'hui souvent en français et en italien, et en transformant le w en l — on aurait vu qu'il s'agissait là d'un mot iroquois et non pas algonquin.

Connait-on un peuple qui aurait de lui-même donné à sa capi-

tale un nom de langue étrangère, et par surcroît celle d'une nation ennemie séculaire.

Sir William Dawson n'était pas trop sûr de l'authenticité de la trouvaille ; il hésite, redoute quelque méprise, et se retranche derrière des peut-être, des si, et des à moins qui trahissent son inquiétude.

Ah ! Ces morceaux de fer ! Qu'en pensez-vous, M. Lanctot ? Qu'en pensait Sir William Dawson ?

On a trouvé autrement mieux que cela rue des Erables, en 1889, et pourtant la bourgade n'était pas là.

Au moment de la publication de ma thèse, je ne savais pas où la bourgade d'Hochelaga pouvait bien avoir pu se trouver : je savais seulement qu'elle n'était pas à l'endroit où l'on avait voulu la placer, et que, forcément, elle était quelque part au « Nord » de la montagne pour parler comme tout le monde.

Je sais maintenant où elle se trouvait, et je l'ai dit, tout à l'heure.

Revenons aux considérants.

« Deuxièmement, si on accepte la thèse nordiste que Cartier « soit arrivé à Hochelaga par la rivière des Prairies, comment expliquer qu'il n'ait pas donné de nom à cette rivière où il s'arrêta deux « jours, alors qu'il ne manque pas d'accorder un nom à tous les cours « d'eau qu'il examine ? »

La réponse est très simple, c'est que Cartier se croyait toujours dans le Saint-Laurent, auquel il avait déjà donné son nom.

« Troisièmement, si on accepte la thèse nordiste, comment « expliquer que Cartier, dans sa relation, continue de donner à la « rivière des Prairies la désignation de *fleuve* qu'il réserve jusque- « là au seul Saint-Laurent ? »

La réponse est toujours très simple. Cartier se croyait dans le Saint-Laurent, qui est un fleuve.

« Quatrièmement, si on accepte la thèse nordiste, comment « expliquer que Cartier, navigateur expérimenté, renseigné par les

« Indiens sur la route à suivre, ne se soit pas aperçu qu'il quittait un « fleuve immense pour entrer dans une petite rivière et qu'il n'ait « pas remarqué la différence dans la couleur des eaux et la rapidité « du courant ? »

Si l'on remonte le Saint-Laurent du côté Nord, et que l'on n'ait pas profité de la « passe » qui se trouve entre l'île Beaugard et les îles Robinet pour passer du côté Sud vis-à-vis Repentigny, surtout en automne quand l'eau est basse, comme c'était le cas pour Cartier le 12 octobre, on risque fort de ne pouvoir franchir les battures de Repentigny, et l'on est amené à passer entre les îles Saint-Laurent et la terre ferme, et peu après entre les îles au Cerfeuil, et au Bois Blanc, et la terre ferme, et l'on entre insensiblement dans l'estuaire de la rivière Des Prairies que l'on a droit devant soi, et qui paraît être la continuation du Saint-Laurent. On passe ainsi entre l'île Bourdon et la pointe de l'île de Montréal ayant à sa gauche, en plus des îles que je viens de nommer, l'île à l'Aiglon et l'île aux Vers, l'île aux Canards et l'île aux Asperges, et au-delà la pointe de l'île Sainte-Thérèse, toutes îles qui, par leur projection l'une sur l'autre, cachent le Saint-Laurent et font croire à une espèce de baie.

C'est du reste ainsi que Cartier l'a vue et portée, ou fait porter, sur la carte dite Harléienne de 1536.

La distance entre l'île à l'Aiglon et l'île Bourdon est double de celle entre l'île Deslauriers et la terre ferme du Sud, par où passent aujourd'hui les transatlantiques, et un peu plus grande que celle qui sépare l'île aux Vers de l'île Deslauriers.

On n'a pas l'air d'entrer dans une petite rivière, comme dit M. Lanctot ; il semble que l'on continue dans celle où l'on était, surtout quand on ne connaît pas l'existence de l'autre, comme c'était le cas de Cartier, et que toutes ces îles étaient couvertes d'arbres qui barraient la vue en se projetant les unes sur les autres.

Dans ce dédale d'îles, ni la différence de courant, ni celle de la couleur de l'eau ne peuvent se distinguer ; ce n'est que d'une certaine hauteur et quand on est assez loin de la ligue de partage, que l'eau

verte du Saint-Laurent tranche sur l'eau rouge de l'Outaouais, transmise, en cet endroit, à la fois par le Saint-Laurent, la rivière Des Prairies et la rivière des Mille-Iles.

Tout le monde sait que, jusqu'au lac Saint-Pierre, l'eau verte passe au Sud et l'eau rouge au Nord, c'est la route que suivait Cartier.

« Cinquièmement, admettant la thèse nordiste, que Cartier ait, « en 1535, passé, sans s'en apercevoir, du Saint-Laurent à la rivière, « comment expliquer qu'il aurait commis la même erreur à son « voyage suivant, alors que, sachant qu'il serait arrêté par le Saut-au- « Récollet, il eut dû chercher à prendre l'autre route qui se trouvait « sous ses yeux ? »

Cartier ignorait encore, en 1541, que le premier saut qui l'avait arrêté en 1535 n'était pas sur le Saint-Laurent ; la carte Harléienne dressée entre 1536 et 1540, en tout cas avant son départ de France, le prouve.

Peut-être a-t-il reconnu ce fait à son troisième voyage quand il redescendait vers la mer, et s'assurait de certains détails, comme il l'avait fait auparavant.

Ce qui est certain, c'est que la carte de Desceliers, datée de 1546, montre que Roberval, en 1543, a lui-même découvert le saut Saint-Louis, ou l'a fait découvrir par quelqu'un de son expédition, ou bien a profité, il en était capable, d'une épure que Cartier aurait levée en redescendant, en 1542.

« Sixièmement, si on accepte la thèse nordiste que Cartier est « entré dans la rivière des Prairies parce qu'il cherchait le passage « du nord-ouest, comment expliquer qu'il n'ait pas pénétré plutôt « dans la rivière des Mille-Iles, qui est encore plus au nord que la ri- « vière des Prairies ? »

La rivière des Mille-Iles coule exactement nord-sud à son embouchure, mais cette embouchure est petite et encombrée d'une île qui la rétrécit encore. Si Cartier l'a vue, c'est elle qu'il indique du côté Nord du premier saut, mais alors il a jugé qu'elle était trop petite, ou qu'elle coulait trop directement du Nord pour l'intéresser, au

moment ou le fleuve qu'il avait devant lui augmente de largeur, et coule exactement Nord-Ouest, où il veut aller.

« Septièmement, si l'on accepte la thèse nordiste, comment expliquer qu'il ne soit rien survécu, dans l'histoire, de la présence des villages indiens rencontrés par Cartier et qui devaient se trouver le long de la rivière des Prairies, ni une mention dans les récits, ni un nom sur une carte, ni un rappel dans les traditions indiennes ? »

M. Lanctot peut-il me dire où étaient exactement Stadaconé et Achelay ? et, avant que j'eus identifié Agochonda avec Lanoraie, où était exactement le village indien de ce nom ?

Les Indiens ne savaient pas écrire : ils ne nous ont pas laissé de relations ; il ne savaient pas dessiner et ils ne nous ont laissé aucun plan ; si ce que Cartier a pu voir n'est ni porté sur les cartes ni exactement décrit dans ses relations, nous n'avons aucun moyen de le savoir autrement que par la découverte de vestiges d'habitation. Si l'histoire ne dit rien, si l'on ne découvre rien, par accident ou autrement, on peut croire qu'il n'y avait rien, mais on n'en est jamais certain.

L'île de Montréal a été habitée depuis bien longtemps ; bien avant la venue de Cartier ; bien avant l'arrivée des Iroquois ; bien avant . . .

D'où venaient et à qui appartenaient ces ossements humains qui ont été trouvés sous plus de treize pieds de glaise durcie, par des ouvriers qui creusaient un canal d'égoût sur la rue des Erables, en face de la résidence du constable Lacroix, le 24 octobre 1889, comme le rapporte *La Patrie* du lendemain ?

M. Lanctot pourrait-il me le dire ? Et les Jésuites ? et Champlain ? et Cartier ?

L'île de Montréal était peuplée ; on est venu à la rencontre de Cartier. On a trouvé vingt sépultures le long du Chemin de la Côte Sainte-Catherine, qui était autrefois un sentier que suivaient les Indiens pour venir à Hochelaga avant que de venir à Montréal, et le long duquel sentier la Compagnie de la Baie d'Hudson eut plus tard

son fort ou entrepôt, là même où se trouve l'Hôtel-de-Ville d'Outremont.

Tous les villages n'étaient pas fortifiés ; construits de bois et d'écorces et sans fondations, ils n'ont pas laissé de traces parce que le labourage des premiers colons a tout nivelé, tout enlevé ce que le feu aurait pu respecter, car c'est après les avoir incendiés qu'on abandonnait les villages fortifiés pour aller se fixer ailleurs.

« Huitièmement, si l'on accepte la thèse nordiste, qui prétend « que du Mont-Royal on peut voir la rivière des Prairies aussi bien « que le Saint-Laurent, comment expliquer que Cartier n'ait mentionné que le fleuve dans sa relation et ne se soit pas aperçu que « Montréal formait une île ? »

Du sommet du Mont-Royal on peut voir ou le Saint-Laurent, ou la rivière Des Prairies, mais on ne peut les voir tous les deux à la fois, M. Lanctot ; l'un est au Nord et l'autre au Sud de la montagne, dans l'orientation populaire.

Venu par la rivière Des Prairies, Cartier a dû être porté à regarder de ce côté, où, selon son témoignage, il vit le fleuve, le même toujours, « outre l'endroit » où ses barques étaient arrêtées, et « qui allait au surouaist. ». Orientation exacte.

Eh bien ! c'est là la direction générale de la rivière Des Prairies depuis l'embouchure de la rivière des Mille-Iles jusqu'à Saraguay, après quoi la rivière Des Prairies fait un coude, et coule Ouest-Est jusqu'au lac des Deux-Montagnes. Orientation exacte.

Depuis le Bout-de-l'Île jusqu'au Saut-Saint-Louis, le Saint-Laurent coule en direction Nord-Est — Sud-Ouest, et depuis le saut jusqu'à la hauteur de Caughnawaga, il coule en direction générale Ouest — Est, après quoi le fleuve se confond avec le lac Saint-Louis. Orientation exacte.

Cartier savait, depuis la pointe d'en bas de Lanoraie, qu'il y avait à gauche du fleuve qu'il remontait, trois belles montagnes rondes à quinze lieues environ de la montagne qu'il avait en face de lui

à partir de Lavaltrie, où l'on commence de voir la montagne de Montréal.

Il n'avait donc aucun besoin de regarder de ce côté une fois rendu sur le Mont-Royal, et les trois montagnes qu'il a vues du Mont-Royal sont tout simplement les trois sommets de la montagne d'Oka et, dans le lointain, peut-être la montagne de Rigaud. Ces montagnes d'Oka sont à la même distance que celle de Saint-Hilaire et de Saint-Bruno, et celle de Rigaud n'est guère plus loin de Montréal que celle de Rougemont. En tout cas, ce qui règle la controverse c'est que les montagnes que Cartier a vues sont portées sur la carte Harléienne à la droite du fleuve que Cartier a remonté, et cette condition ne peut se présenter que sur la rivière Des Prairies.

« Neuvièmement, si l'on accepte la thèse nordiste du Sault-au-Récollet, comment Cartier en regardant, comme il le dit, le lieu où il avait laissé ses barques, donc le Sault-au-Récollet, pouvait-il voir au nord un fleuve « grand, large et spacieux, qui alloit au surouaist et passoit par auprès de troys belles montagnes rondes, » puisqu'en regardant la rivière des Prairies, il tournait le dos aux trois montagnes de Beloeil, de Saint-Bruno et Rougemont ? »

La réponse au paragraphe précédent suffit à réfuter celui-ci. On peut même donner une seconde réponse : Cartier n'a regardé que d'un côté une fois rendu sur le sommet du Mont-Royal, il avait vu les autres montagnes avant d'arriver à Hochelaga. Il pouvait dire du haut du Mont-Royal que le fleuve passait par auprès de trois belles montagnes rondes, etc., sans les voir du sommet, les ayant vues depuis Lanoraie.

« Dixièmement, si on accepte la thèse nordiste qui veut que le premier saut soit le Sault-au-Récollet, comment expliquer que ce saut, si impétueux que Cartier n'a pu franchir au second voyage, il ait pu le remonter lors de la troisième navigation ? »

M. Lanctot fait ici une grave erreur d'interprétation, et par suite, une affirmation purement gratuite. Cartier n'a pu, ni au second ni au troisième voyage, passer le premier saut.

Afin de ne pas être taxé d'exagération, je cite le texte anglais du troisième voyage, le seul authentique jusqu'ici, le texte original français de Cartier n'ayant pas encore été retrouvé.

« And we sailed with so prosperous a wind that we arrived the eleventh day of the month of (September 1541) at the first Sault of water which is two leagues distant from the town of Tutonaguy and after we were arrived there, we determined to goe and passe as farre up as it was possible with one of the boates and that the other should stay there till it returned ; and we double manned her to rowe up against the course or streame of the said Sault. And after we had passed some part of the way from our other boate, we found badde ground and great rockes, and so great a current, that we could not possibly passe any further with our boate, and the Captain resolved to goe by land to see the nature and fashion of the Sault. »

Aucune traduction ne rendra jamais, comme de juste, la saveur de ce petit passage, que je me risque à traduire :

« et nous navigâmes avec un si bon vent, que nous arrivâmes le onzième jour du mois (septembre 1541) au premier saut d'eau qui est à deux lieux de la ville de Tutonaguy. Et après notre arrivée à cet endroit, nous décidâmes d'aller et de remonter aussi loin que possible avec l'une de nos barques, tandis que l'autre resterait là jusqu'à son retour ; et nous doublâmes le nombre de rameurs pour remonter contre le courant dudit saut. Et après que nous nous fûmes éloignés un peu de notre autre barque nous trouvâmes mauvais fonds et grosses roches, et un courant si grand, qu'il ne nous fut possible d'aller plus loin avec notre barque, et le capitaine résolut d'aller par terre pour voir la nature et la manière d'être du saut. »

Je laisse à tout esprit libre de préjugés de décider si Cartier prétend par ce texte avoir franchi le premier saut, ou s'il prétend avoir été empêché de le franchir.

« Onzièmement, si l'on accepte la thèse nordiste, comment expliquer que Cartier, après avoir atteint le Saut du Cheval Blanc, à son troisième voyage, ait rebroussé chemin devant la distance à

« parcourir, quand il ne lui restait plus qu'une lieue à faire pour
« dépasser le dernier (sic) rapide du Hollandais et trouver libre la
« route du Saguenay ? »

Après s'être fait expliquer par les Indiens la position du troisième saut par le procédé, que l'on sait, des petits bâtons, Cartier ajoute : « Après que nous eussions été renseignés par le dit peuple sur les choses ci-haut mentionnées, à la fois parce que le jour baissait (was farre spent) et que nous n'avions ni bu ni mangé de tout le jour, nous décidâmes de retourner à nos barques . . . »

N'est-ce pas une assez bonne raison, M. Lanctot ? Et ne peut-on pas soupçonner en plus, comme je l'ai avancé dans ma thèse, que Cartier jugeait probablement imprudent de se confier de nuit, dans des lieux inconnus, à des gens dont il n'était plus très sûr ?

« Douzièmement, si l'on accepte la thèse nordiste, comment
« expliquer que les Indiens aient dit à Cartier, qui se serait trouvé
« au rapide du Cheval Blanc, qu'il n'y avait plus qu'un saut à passer
« pour se rendre au Saguenay, quand, en suivant cette route, il y en
« avait encore deux : celui du Hollandais et le Long-Saut ? »

Cartier pouvait se tromper sur le Saguenay « faute de langue, » comme il le dit souvent, mais les Indiens ne se trompaient pas, eux, sur la position ou, si l'on veut, sur la situation de ce fameux pays. Quand ils dirent ou firent entendre à Cartier qu'il ne lui restait plus qu'un saut à franchir pour s'y rendre, ils parlaient naturellement du saut du Hollandais et savaient très bien que, s'ils avaient eu à y aller eux-mêmes, ils n'auraient pas fait l'erreur d'aller au Long-Saut, mais auraient emprunté à la hauteur de Saint-André l'embouchure de la rivière du Nord par laquelle on atteint facilement les sources de la Mattawan, et, par celle-ci, le Saint-Maurice dont les sources sont dans le voisinage du lac Saint-Jean.

Les Indiens avaient tous une connaissance très exacte de la géographie de leur pays et de son hinterland.

Passé encore de parler du rapide du saut du Hollandais, mais que viendrait faire le Long-Sault dans cette aventure ?

« Treizièmement, si on accepte la thèse nordiste, Cartier étant
« arrivé par la rivière des Prairies, qui est au nord d'Hochelaga, cette
« bourgade devait être sur les cartes au sud de la rivière. Or, les car-
« tes de l'époque représentent Hochelaga au nord de la rivière. »

La rivière Des Prairies est bien au nord de la bourgade selon l'orientation populaire, et la carte Harléienne représente bien la bourgade au Sud selon cette orientation fantaisiste.

« Quatorzièmement, si on accepte la thèse nordiste, toutes les
« cartes de l'époque, y compris celle de Cartier, sont fausses puis-
« qu'elles représentent le premier saut et plus loin vers l'ouest la
« ville d'Hochelaga placés tous les deux sur le fleuve Saint-Laurent. »

Je ne fais pas le procès des cartes qui ont été copiées sur celle de Cartier.

Au regard d'une carte moderne elles sont toutes fausses, celle de Cartier comme les autres, et cela s'explique sans commentaires.

En revenant à la carte Harléienne, la seule dont je m'occupe, elle ne montre bien certainement qu'un seul fleuve, mais ce seul fleuve est, encore une fois, le Saint-Laurent continué, à partir de l'archipel de Montréal, par la rivière Des Prairies, et non pas par la branche sud-est du Saint-Laurent que Cartier n'a ni vue ni connue avant le troisième voyage, voyage dont M. Lanctot évite de parler comme s'il n'avait pas eu lieu, dans son livre récent : *Jacques Cartier devant l'Histoire*.

La difficulté est là, en effet. C'est la narration du troisième voyage qui pose le problème des trois rapides ou sauts dans la distance de cinq lieues environ sur le fleuve que Cartier a remonté.

C'est la narration du troisième voyage qui dit expressément que, pour aller du second rapide, où Cartier est allé à pied, au troisième rapide qu'il n'a pas vu, il fallait parcourir le tiers de la distance qui sépare le second rapide du premier.

J'ai soutenu et je soutiens, encore plus que jamais, que cette condition géographique ne se présente que sur la rivière Des Prairies, et que cela suffirait seul, s'il n'y avait pas de carte Harléienne,

pour le prouver surabondamment, l'atterrissage au pied du Sault-au-Récollet.

Et voilà pourquoi s'écroule lamentablement, comme il aime à dire lui-même, la longue et bien inutile dénégation de M. Lanctot.

Aristide Beaugrand-Champagne